

MASTER DROIT

Parcours Contentieux



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

W W W . U N I V - S P N . F R





COMPÉTENCES VISÉES

L'acquisition des règles fondamentales qui gouvernent le procès pendant les quatre premières années de droit, et spécialement en Master 1 Droit Privé Général, est approfondie et complétée en Master 2 parcours Contentieux par :

- ▶ **Une connaissance de l'ensemble des mécanismes juridiques** qui permettent d'une part, d'anticiper la naissance du litige (stipulation de clauses) et d'autre part, d'élaborer une stratégie pointue de traitement du litige né (ex : procédure participative, MARL, procédures d'urgence).
- ▶ **Des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires** des étudiants (rédaction d'actes, exercices de médiation et de conciliation, simulations de procès).



OBJECTIFS

Le Master Mention Droit parcours Contentieux est une formation approfondie et transdisciplinaire, résolument tournée vers les besoins des praticiens.

Ses principaux objectifs sont de permettre aux étudiants de devenir de bons généralistes de la procédure, sans négliger les connaissances fondamentales des différentes matières du droit.



PROGRAMME

MASTER 1^{ère} ANNÉE SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE 1 - 6 ECTS

- Régime général de l'obligation (CM + TD)

UE 2 - 9 ECTS

2 matières obligatoires dont une 1 avec TD :

- Droit des sûretés
- Droit international privé 1

UE 3 - 3 ECTS

- Droit pénal des affaires

UE 4 - 6 ECTS

- Voies d'exécution (3 ECTS)
- Droit des régimes matrimoniaux (3 ECTS)

UE 5 - 6 ECTS

1 matière au choix :

- Histoire de la procédure pénale (3 ECTS)
- Droit fiscal des affaires (3 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique (3 ECTS)

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE 6 - 6 ECTS

- Procédure pénale

UE 7 - 9 ECTS

2 matières obligatoires dont une 1 avec TD :

- Prévention et traitement des difficultés des entreprises, CM (+ TD si TD de droit des suretés choisi en UE 2)

- Droit international privé 2 (+ TD si TD de DIP 1 choisi en UE 2)

UE 8 - 3 ECTS

- Convention européenne des droits de l'homme et droit privé

UE 9 - 6 ECTS

- Contentieux administratif

- Droit des successions

UE 10 - 6 ECTS

1 matière au choix :

- Histoire de la justice (obligatoire si histoire de la procédure pénale choisie en UE 5)

- Droit fiscal des affaires 2, CM (obligatoire si droit fiscal des affaires 1 choisi en UE 5)

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique

UE - 2 ECTS

- Points bonus éventuels, engagements étudiants

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 - 9 ECTS

- Principes directeurs du procès
- Droit de la preuve

UE 2 - 9 ECTS

- Stratégie précontentieuse et technique de rédaction d'actes

- Modes alternatifs de règlement des litiges

UE 3 - 4 ECTS

- Contentieux administratif

- Contentieux des entreprises en difficultés

UE 4 - 6 ECTS

- Procédures répressives approfondies

- Contentieux fiscal approfondi

- Contentieux européen approfondi

UE 5 - 2 ECTS

- Anglais juridique

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 6 - 9 ECTS

- Stratégie contentieuse et pratique du procès
- Voies d'exécution

UE 7 - 12 ECTS

- Devoirs et responsabilité des gens de justice

- Stage obligatoire (2 mois minimum) possibilité de mémoire en plus du stage

UE 8 - 3 ECTS

- Compétence et office du juge des référés

UE 9 - 6 ECTS

- Contentieux social approfondi

- Contentieux international et arbitrage approfondi

- Contentieux des personnes et de la famille

ORGANISATION DE LA FORMATION



Master 1 Droit privé général : cours et travaux dirigés sur les deux semestres, dispensés pour la majeure partie par des universitaires.

Master 2 parcours Contentieux : cours et séminaires pratiques assurés par des universitaires et des praticiens.

Dans le cadre de ces enseignements, les étudiants sont notamment invités à assister à des audiences, ainsi qu'à des conférences spécialement dédiées aux métiers auxquels la formation prépare. Ils participent également à des concours d'arbitrage internationaux. À partir de mai, stage obligatoire (d'une durée de 2 à 6 mois) ou rédaction d'un mémoire de recherche.

MÉTIERS VISÉS



► **Les enseignements du Master 2 parcours Contentieux** préparent efficacement à l'entrée dans la vie professionnelle juridique (juriste en entreprise, juriste des services contentieux, juriste en entreprise de recouvrement de créances).

► **Ils permettent également la poursuite des études** en vue de l'entrée dans les différentes professions nécessitant une formation dans une école professionnelle dont l'accès est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée ou d'un concours (avocats, huissiers, magistrats, administrateurs judiciaires).

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit privé général (en vue de poursuite en Master 2 Contentieux) : Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : le choix du parcours M2 Contentieux pour la poursuite de la formation en 2^{ème} année Master doit être indiqué au moment de la candidature en M1. Ce choix est définitif. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit privé général et du M2 Contentieux, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit privé général au Directeur d'UFR qui les prononce. À l'issue de la 1^{er} année de M1 Droit privé général, l'inscription en 2^{ème} année de master dans le parcours M2 Contentieux est de droit lorsque la validation du M1 Droit privé général a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

Candidature Master 1 : Plateforme « Mon Master »
<https://www.monmaster.gouv.fr>

Intégration directe en Master 2 Contentieux : Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Contentieux peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé, ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours, les deux premiers semestres d'un M1 de Droit, ou à dominante juridique, ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels, la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le responsable du M2 Contentieux, qui propose les admissions directes en M2 Contentieux au Directeur d'UFR qui les prononce.

Candidature Master 2 : Plateforme « Ecandidats »
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts



RESPONSABLE DE FORMATION

Marthe BOUCHET, professeur de droit pénal et procédure pénale

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

Master 1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Master 2 (Bureau H 210) : 01 49 40 39 63 ; m2contentieux.dsps@univ-paris13.fr

Informations inscriptions :

Service de la scolarité de l'UFR DSPS (bureau H213)

scolarite.dsps@univ-paris13.fr ; 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

Accès



CAMPUS DE VILLETTANEUSE

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :

prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.